

PRIX DE L'ABONNEMENT :

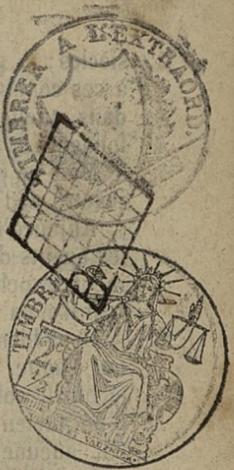
DÉPARTEMENT, six mois . . . 7 >
 REMIREMONT, six mois . . . 6 50
 FRANCE, un an 15 >

ANNONCES

La ligne : { Judiciaires . . . 40 c.
 Ordinaires . . . 20 c.
 Réclames . . . 25 c.

LE PEUPLE VOSGIEN

JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE. Vendredi, 30 Août 1850.



On s'abonne : — à Rambervillers, chez le citoyen MEJAT, limonadier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE; — à Dom-vaire, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUBOIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GUERY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIN, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHATEAU, limonadier; — à Arceux, chez le citoyen QUILLOT, notaire.

LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au bureau du journal, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

AVIS

Nous prévenons nos abonnés en retard de plus d'un trimestre, que nous disposons sur eux en augmentant le prix de leur abonnement de 0,15 cent.

Les exigences de la nouvelle loi sur le timbre et les frais de recouvrements que nous avons bien voulu supporter jusqu'ici, nous mettent dans la nécessité de tirer sur eux pour six mois.

Le prix des abonnements aux journaux doit toujours être payé d'avance, c'est à tort que plusieurs abonnés ont refusé d'acquiescer leur mandat, prétextant que leur abonnement n'était pas expiré.

Les pertes que nous ont occasionnées ces refus de paiement ont été trop considérables, pour que nous nous exposions de nouveau, en ne prenant pas ces précautions.

Nous informons nos amis qu'une réunion générale des actionnaires du Peuple vosgien aura lieu le lundi 2 septembre prochain, à l'issue de notre procès.

On entendra dans cette réunion la lecture d'un rapport sur la situation du Peuple vosgien depuis sa fondation, et on sera de plus appelé à délibérer sur la constitution définitive de la société.

Ceux qui ne pourraient pas absolument assister à cette réunion voudront bien, par lettre, charger un actionnaire de les y représenter.

Remiremont, le 30 Août 1850.

Le complot de Besançon.

Nous aurions bien voulu ne plus parler aussi longuement du voyage de M. le président de la République, mais un journal du département nous force à revenir sur nos pas en nous faisant un crime de ne pas avoir cru au complot de Besançon. Nos lecteurs voudront bien se rappeler que dès le 25 de ce mois, nous avons ra-

conté avec quelques détails l'incident du bal de la Halle, en ne donnant à ce fait que l'importance qu'il méritait, et en attribuant à une panique de l'illustre Castellane le bruchaha dont on a essayé de faire si grand bruit.

Nous connaissons M. Castellane de longue date, nous avons eu personnellement l'occasion de l'apprécier à Rouen lors de l'établissement de la République, et nous ne pouvons oublier ni ses fanfaronnades, ni sa haine profonde pour les hommes de février, qui l'avaient si justement mis à la retraite; aussi n'avons-nous pas été surpris en apprenant que ce Don Quichotte de la réaction s'était effrayé le premier en entendant le cri formidable de vive la République, qui a salué l'entrée de M. Louis Bonaparte au bal de la Halle, à Besançon.

Voici d'ailleurs une lettre qui fait connaître toute la vérité sur cet incident. Elle a été adressée au rédacteur de l'Union franc-comtoise, journal qui n'est pas plus sympathique à la République que M. Castellane, mais qui cependant n'avait pas élevé la bousculade de Besançon à la hauteur d'un complot comme l'ont fait les journaux réactionnaires de Paris et celui auquel nous répondons :

« Comme commissaire délégué au bal de la Halle, je me trouvais à côté de M. le président à sa descente de voiture, et nous entrâmes dans le bal entre la double haie formée par des pompiers et des chasseurs à pied qui lui réservaient le passage. Arrivé au centre du bal, cette garde n'existait plus; le corège eut donc à s'engager par la droite dans une foule compacte, où toutes les personnes qui accompagnaient le président, que j'ai constamment accompagné, à toujours été complètement libre. S'il y a eu désordre, ce n'était que la densité de la foule qu'il fallait ouvrir et croiser.

« Aucune démonstration hostile n'ont eu lieu, je puis l'affirmer par le témoignage de M. le colonel Darolles qui était présent, ainsi que par plusieurs officiers de gendarmerie et de la police. Les cris que vous dites forcés n'étaient autres que ceux de vive la République! et vive le président! Il n'y a point eu de coups de poing lancés; et si, comme vous le dites, plusieurs officiers ont tiré leur épée, ce que je n'ai pas vu, ils auraient pu la garder pour meilleure occasion. Je l'atteste encore, rien n'a pu en motiver la nécessité.

« J'ai l'honneur, etc. Signé B. BOURG.

En fournissant à notre confrère du Journal des Vosges les détails qu'on vient de lire, nous ne lui apprenons sans doute rien qu'il ne sache aussi bien que nous. Pourquoi donc persiste-t-il à nous parler du complot de Besançon? Mais les journaux de tolérance parisiens, qui avaient inventé ce complot, ont eux-mêmes renoncé à l'exploiter, dès qu'ils ont vu que personne ne voulait y croire. N'y a-t-il plus rien de sérieux à dire contre la démagogie et le socialisme qu'on en soit réduit, pour les combattre, à faire d'un accident de foule des plus

lumière plus vive, plus pénétrante; indice infallible de passions fougueuses, que la volonté ne peut entièrement dissimuler.

Mais le bonhomme n'avait rien remarqué de tout cela. Flatté d'avoir un vicomte pour gendre, il n'avait pas hésité à lui confier l'avenir de sa fille. Philippe d'Argental lui-même, aspirant au calme de la vie domestique, ne cédait peut-être qu'à une lassitude momentanée.

Le torrent, après s'être déchiré aux flancs des ravins, aime à se reposer sur ses flots écumeux dans un lac paisible, mais il le traverse quelquefois et reprend sa course vagabonde.

Cependant le caractère de notre héros ne se démentit pas après le mariage; l'intensité de la famille, l'amour conjugal avaient pour lui un charme si nouveau, un attrait si puissant, qu'il perdit entièrement de vue le danger qui le menaçait, ou si la crainte de voir paraître Rachel vint l'inquiéter quelquefois, du moins il fut impossible de s'en apercevoir.

Mais à mesure que les premiers transports de l'amour se calmèrent, il vit sa position avec plus de lucidité; il comprit que la sécurité manquerait toujours à son bonheur, et peut-être éprouva-t-il le regret d'avoir associé Louise à sa vie orageuse.

ordinaires, un de ces attentats horribles dont la divine providence du roi Louis-Philippe eut tant de fois raison?

SELME DAVENAY.

M. de Montalembert devait accompagner M. le président jusqu'à Besançon; mais il paraît qu'une indisposition aussi subite qu'opportune a retenu dans ses terres de Bourgogne l'illustre représentant de l'ultra-montanisme et de l'inquisition. Peut-être prévoyait-il l'accueil peu flatteur que les Bisontins préparaient au docile instrument des passions cléricales. Un journal qui ne saurait être suspect en telle circonstance, et qui d'ordinaire est bien informé et pour cause, l'Union franc-comtoise, rapporte que le président de la République a été profondément affligé du contraste qu'offraient les dispositions de la population et celle des autorités. On va même jusqu'à dire que l'élu des six millions de suffrages aurait hautement manifesté son désappointement.

Encore les Montagnards.

En réponse à notre article du 13 août courant, intitulé les Montagnards, le Journal des Vosges, dans son numéro du 17, a publié une lettre signée de M. M....

Cette lettre a ouvert un débat contradictoire, que le Peuple vosgien accepte avec d'autant plus de plaisir, que son article avait précisément pour but d'attirer l'attention publique sur une question grave et sérieuse qui touche aux intérêts les plus chers d'une population nombreuse, digne de toute la sympathie des Vosgiens.

Le Peuple vosgien n'a point fait, comme le dit M. M...., une adresse aux Montagnards, il a parlé des Montagnards; l'article tout entier en fait foi. Il n'a point inventé de bruits mensongers, imaginé le mécontentement des populations, cherché à le propager, à l'exciter; il n'a point voulu non plus effrayer, et bien moins encore jeté le cri d'alarme et battu la générale, et cela dans un but facile à saisir... Non, tout cela n'est pas, car ce farouche journal, au lieu d'ameuter les passions, s'est purement et simplement borné à présenter des faits que l'on dit vrais de toutes parts, à émettre un vœu de paix et de concorde, celui de faire cesser un état de choses intolérable et déploré par tous, non par des moyens violents... mais par une mesure législative...

Abordant le fonds de la question et les faits, avec des renseignements plus précis qui confirment notre premier récit, nous dirons qu'en 1845, il est intervenu un arrêt de la cour de Nancy, qui attribue au domaine de l'Etat, la propriété des forêts que les communes du ban de Vagney prétendaient leur appartenir depuis plusieurs

Quoiqu'il en soit, son humeur changea peu à peu; un ennui profond, une tristesse invincible s'empara de lui.

Louise ne s'en aperçut point, la pauvre jeune femme en eut été désespérée, mais Tibalt plus pénétrant, remarqua cette transformation avec un méchant plaisir.

L'hiver arriva, il fut très-rigoureux; la neige ne cessa point de tomber pendant plusieurs jours et finit par encombrer toutes les avenues de l'hôtellerie.

Un soir, vers la fin de décembre les différents personnages de cette histoire se trouvaient réunis dans la chambre du vicomte... Le ciel était sombre, un silence de mort régnait autour de cette habitation isolée, et les arbres du jardin, chargés de givre restaient sous leur fardeau immobiles comme le granit.

L'esprit de l'homme s'harmonise presque toujours avec le spectacle qu'il a sous les yeux. Philippe ne s'était jamais senti plus ennuyé, plus taciturne; il se promenait lentement de long en large, le front incliné, les bras croisés sur la poitrine, sans prononcer un seul mot. Le père Blésius, assis en face du foyer, regardait la flamme pétiller dans l'âtre. Louise se hâta de finir quelque broderie avant la chute du jour et Tibalt, à demi couché dans un vaste fauteuil, contemplait en

FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

SCHINDERRANS

(JEAN-L'ÉCORCHEUR).

Historique.

SUITE *.

VIII.

On a pu se convaincre que Philippe d'Argental mettait beaucoup de prudence au service de ses passions; sans révoquer en doute la sincérité de son amour pour Louise, il est permis de croire que ce motif seul n'aurait pu le retenir à Pirmesens, si d'autres considérations importantes ne l'eussent éloigné du séjour des grandes villes d'Allemagne.

Un observateur plus profond que le père Blésius aurait été frappé de la mobilité de ses traits, de l'impatience contenue de son geste, de l'éclat fugitif de son regard, qui semblait parfois s'éteindre pour jeter une

* Voir les numéros des 19, 23, 26, 31 juillet, 6, 13, 16 23 et 27 août.

siècles; la perte de ce procès a causé un immense tort à ces communes, qui ne savent point encore comment et dans quelles limites seront satisfaits leurs besoins affouagers et d'usage.

Mais ce procès n'a porté que sur la question de propriété, et l'arrêt n'a jugé que cette question.

Aujourd'hui, par induction, interprétation, extension, les agents du domaine prétendent que cet arrêt a également tranché la question de contenance, quoique pourtant il n'en dise pas un seul mot.

Pour bien édifier notre public sur l'importance du fait qui s'agite, nous disons qu'à la faveur de cette étrange façon de comprendre les arrêts de la justice, et à l'aide d'un ancien plan qui n'a point été contradictoire, qui n'a aucune valeur juridique, et qui n'est rien moins que géométrique, le domaine veut faire rentrer dans le sol forestier une bagatelle de quelques mille arpents de terrains, tout à fait déboisés depuis peut-être plus de deux siècles, terrains depuis ce temps livrés au parcours commun, ou à la culture par essarts et formant le complément nécessaire, indispensable à toutes les fermes ou exploitations rurales des montagnes, qui seront inévitablement ruinées si ces exorbitantes prétentions pouvaient jamais être sanctionnées.

Voilà le fait vrai, incontestable et qu'on ne niera plus sans doute; il doit en résulter ceci, si le domaine réussit :

C'est qu'on reboisera toute cette notable partie du sol des communes du Ban; qu'alors ces communes n'auront plus de cultures suffisantes pour se soutenir; que les contribuables qui ne pourraient plus mettre le nez dehors de leurs maisons, sans s'exposer à des procès-verbaux de reprise, disparaîtront, et avec eux aussi les contributions qu'ils paient si largement à l'Etat.

Nous n'osons pas supposer qu'on ait l'intention de faire racheter par ces malheureux les terrains dont ils ne peuvent pas plus se passer que leurs ancêtres, car cela serait odieux.

Ainsi donc, au point de vue du domaine, l'opération qu'il poursuit est mauvaise, d'une économie politique insoutenable, si ce n'est détestable.

Avant de terminer, nous devons reconnaître qu'en effet, lors de la dernière révision à Saulxures, MM. les conservateur et inspecteur forestiers ont déclaré au préfet des Vosges, qui recevait les doléances des maires du canton, que le domaine respecterait tous les droits, etc., etc.

Mais le résultat le plus clair de ces promesses, qu'on pourrait appeler promesses de cour, est celui-ci; et pas plus que tout ce qui précède, on ne saurait le nier: c'est que nous avons acquis la certitude que le domaine fait déclarer procès-verbal par ses agents contre tous les habitants du Ban qui font acte de jouissance dans ces immenses terrains qu'il revendique comme siens. Et les choses sont à cet égard poussées à ce point, que les gardes, en ce moment même, défendent aux cultivateurs de couper les récoltes sur ces terrains.

Ces faits n'ont pas besoin de plus ample commentaire. Nous nous arrêtons ici, en laissant à l'opinion publique le soin de décider de quel côté est la raison, la justice et le bon droit.

Encore un dernier mot, cependant, non pas à l'adresse de M. M...., mais à nos lecteurs. Ils ont pu remarquer que notre premier article comportait plusieurs fautes d'impression et des substitutions de mots qui changeaient le sens de certaines phrases. Ils auront sans nul doute suppléé, par la pensée, à ce que ce travail matériel avait d'inexact. Néanmoins, nous devons le dire, un seul de ces mots nous a causé une peine réelle... celui qui mettait de ce côté-ci des Vosges, les Russes à la place des Francs. Que chacun donc rentre à sa place; nous ici, les Francs, hommes libres et en République, et les au-

souriant cette petite scène d'intérieur qui offrait sans doute matière à ses réflexions caustiques.

Tout-à-coup le père Blésius levant la tête, se prit à dire, comme s'il fut revenu d'un autre monde :

— Savez-vous que le temps est bien triste aujourd'hui? On s'endort malgré soi... Louise, tu devrais faire un peu de musique pour nous éveiller.

— Parbleu! voilà une idée lumineuse, s'écria Tibalt... Je vous en félicite, mon cher M. Blésius, grâce à vous et à notre charmante nièce, nous allons passer une soirée des plus agréables.

Un flambeau fut allumé, on ferma les contrevents et Louise se mit au piano.

Soit inspiration ou hasard, quelques accords graves et mélancoliques se rencontrèrent aussitôt sous ses doigts. Philippe tressaillit.

— C'est le prélude du chant des brigands de Schiller, s'écria Tibalt avec un accent de plaisir indéfinissable. Oh! jouez-nous donc cela, ma chère nièce, le vicomte en connaît parfaitement les couplets, il voudra bien nous les faire entendre.

Philippe lança au vieillard un coup d'œil foudroyant: je ne suis pas disposé à chanter, dit-il d'une voix émue.

— Oh! mon ami, s'écria Louise, je l'en prie, chante-

tes, au Nord, sous le knout du despotisme, si cela toutefois continue toujours à leur convenir.

Département.

EPINAL. —

CONSEIL GÉNÉRAL. — MM. les réactionnaires qui forment la majorité du conseil général ont fait grand bruit de la victoire qu'ils ont obtenue lundi en nommant deux des leurs, MM. Resal et Ravinel, président et secrétaire.

Ces deux représentants de la majorité, ont accepté leur nomination comme l'expression de l'opinion des gens comme il faut du département, laissant dédaigneusement à leurs collègues Guilgot et Carlos Forel le monopole des ovations populaires.

Nous comprenons que MM. Resal et Ravinel n'aient plus les manifestations populaires, qui sont devenues pour eux ce qu'étaient les raisins de la fable pour le renard, mais ce qui surpasse notre imagination, c'est qu'on puisse s'aveugler à ce point de prendre comme l'expression d'une opinion quelconque une majorité d'une seule voix obtenue en l'absence de ses adversaires.

C'est pourtant ce qui a eu lieu.

MM. les membres du conseil général ne se trouvant pas en nombre pour délibérer à l'heure où devait s'ouvrir la session, la séance a été reculée d'un commun accord, mais lorsque les conseillers démocrates se sont présentés de nouveau, l'élection était faite; on s'était empressé d'y procéder aussitôt qu'on avait pu atteindre un chiffre suffisant de votants. Eh! bien malgré cette petite manœuvre assez habile, une voix seulement de majorité, dans chacun des deux scrutins, a consacré le triomphe de MM. Resal et Ravinel.

— On nous a raconté que rien n'était plus ébouriffant que le discours prononcé par M. Resal dans le sein du conseil général pour remercier ces collègues de l'avoir nommé président (à une voix de majorité.) Attribuant, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, la confiance qu'on lui témoignait à sa conduite parlementaire, ce représentant, dont tous les votes ont été de scandaleux démentis donnés à ses promesses électorales, a poussé le fanatisme de l'apostasie politique jusqu'à s'écrier avec cette éloquence qui a failli un jour être si funeste à la race canine, « qu'encouragé par le suffrage de ses collègues du conseil général, il continuerait à combattre dans les rangs de la majorité de l'assemblée législative et qu'il verserait s'il le fallait dans cette lutte jusqu'à la dernière goutte de son sang! »

Eh! bon Dieu! monsieur Resal que voulez-vous que nous fassions de votre sang? nous avons bien assez déjà de votre éloquence.

— Si M. Resal n'a obtenu qu'une voix de majorité pour la présidence du conseil général, nous n'avons pas la présomption de croire que la minorité des votants était formée par nos amis, nous savons malheureusement de quels gens se compose le conseil général des Vosges, qui a été l'expression, comme presque tous ceux de France, ainsi que nous le disions dans notre dernier numéro, d'un sentiment irréfléchi de terreur causé par l'insurrection de juin 1848 et si bien exploité contre la République par ses ennemis de toutes les couleurs. Nos amis, nous venons de le raconter plus haut, ne se trouvaient pas à cette élection, qui n'aurait pas eu le même résultat s'ils eussent été présents.

M. Resal n'a été élu que par suite d'une défection des amis de M. Alcide-Melchior Febvrel, dont la session de 1849 avait révélé l'inexpérience, en fait de présidence, nous voulons être plus poli que ses amis.

M. Alcide-Melchior Febvrel, a été tellement froissé de cet échec inattendu qu'il voulait se démettre des fonctions de conseiller général. Nous regrettons vivement qu'on l'ait fait revenir sur cette détermination, qui en le

nous ces couplets... ils sont si beaux, si pleins de fantaisie et d'originalité, mon bon Philippe, pour moi...

— Vraiment notre gendre, dit le père Blésius, vous auriez grand tort de refuser, car ce chant convient admirablement à votre physionomie.

— Vous trouvez, beau père, dit Philippe avec un sourire étrange... Eh bien! cela me décide.

En même temps il fut se placer à l'un des angles du piano, et la lumière tombant alors obliquement sur son front pâle, donnait une singulière expression d'énergie à l'ensemble de ses traits.

C'était une tête de Salvator éclairée à la Rembrault. Louise préluda de nouveau et Philippe commença d'une voix lente et grave le premier couplet.

On connaît l'hymne des brigands de Schiller; jamais le délire poétique ne prêta de plus riches couleurs aux passions de l'homme. La vie indépendante du bandit, ses hasards, ses plaisirs, le mépris du danger et de la mort y sont résumés en quelques traits d'une énergie saisissante. D'Argental s'anima rapidement; à la fin du second couplet, il ne chantait plus, il semblait exprimer sa propre pensée, tant il y avait de vérité et de justesse dans ses intonations et l'accompagnement luttant de précision avec la voix mâle et vibrante de notre héros,

rendant pour quelque temps à la vie agricole, lui aurait permis de se livrer de nouveau à l'éducation de cette belle race de Tonkin à laquelle il doit surtout sa célébrité dans les Vosges.

— Mardi dernier, vers six heures du soir, la musique de l'ex-garde nationale d'Epinal ayant appris que nos deux représentants de la Montagne se trouvaient réunis chez l'un d'eux, le citoyen Guilgot, en compagnie des membres démocrates du conseil général et de quelques autres de nos amis, s'est rassemblée à la hâte et bientôt la foule accourait de toutes parts sur la place du Gravot pour mêler ses vivats aux sons harmonieux de la sérénade. Pendant toute la soirée, cette musique républicaine s'est fait entendre devant la maison du citoyen Guilgot et les intervalles de chaque morceau étaient remplis par les cris unanimes de: *Vive la République! vive Guilgot! vive Forel!*

Il est impossible, nous dit celui qui nous donne ces détails, de se faire une idée exacte de l'enthousiasme démocratique de la population d'Epinal, quand on a pas été témoin de la manifestation de mardi soir.

— Une fête de famille, la distribution des prix du pensionnat de mesdemoiselles Bonnaire, réunissait mardi dernier à l'Hôtel-de-Ville d'Epinal une société nombreuse et choisie.

Ça été une bonne fortune pour notre ville que la création de cet établissement. Depuis longtemps le besoin s'en faisait sentir, et il faut convenir que personne plus que ses fondatrices n'était plus propre à le faire prospérer. Aussi plus de quarante élèves sont venues de suite en poser les bases.

Que la modestie de mademoiselle Thérèse nous pardonne, mais nous avons eu un véritable plaisir à entendre son petit discours d'ouverture. Rien de plus digne, de mieux pensé, de mieux dit. Rien aussi de plus satisfaisant que la bonne tenue de ces enfants dont chaque mère vantait les progrès. Nous ne dirons rien de leurs petits et joyeux triomphes; mais si déjà ce n'était chose faite nous pourrions prédire à mademoiselle Bonnaire, sympathie et succès.

SAINT-DIE. —

Notre population vient d'assister à un acte tout à la fois scandaleux et nouveau pour elle, d'intolérance religieuse.

Aujourd'hui à sept heures du matin, la police et le chien du pauvre formaient seuls le cortège funèbre du sieur Bigot, ancien officier, pensionnaire de l'Etat, mort sans avoir réclamé les secours de la religion, mort pauvre, il est vrai. L'abbé Fleury, curé de la paroisse a refusé au cadavre, non seulement l'assistance de son ministère, mais encore l'entrée de l'église, où il aurait pu être béni par la prière individuelle.

Cette conduite nous fournira l'occasion d'apprécier dans un prochain article les devoirs respectifs des autorités civile et religieuse.

BUSSANG. —

Le citoyen M...., dit le prince Moldave, aubergiste dans cette commune, a voulu lui aussi aller à Strasbourg complimenter le président de la République. Son discours était préparé, étudié avec soin, aussi s'en promettait-il un légitime succès.

Le citoyen M...., dit le prince Moldave, a la mémoire très-courte, ou peut-être dans ce moment subissait-il l'influence qu'exerce ordinairement sur les petits le prestige d'une grande renommée, toujours est-il qu'en présence de son auguste visite, il ne put trouver le premier mot du discours en question.

Que voulez-vous, mon ami, lui dit le président?

— Rien SIRE, que l'honneur et le plaisir de vous voir.

— Qui êtes-vous?

— Le fils d'un ancien serviteur de votre oncle.

donnait à cette scène un caractère vraiment dramatique.

Le père Blésius était frappé de stupeur.

— C'est singulier, notre gendre, dit-il, avec quelle terrible énergie vous venez de chanter ce couplet. Je l'ai entendu cent fois, et jamais il ne m'a fait une telle impression.

— Si vous m'en croyez, répondit le vicomte, nous en resterons là.

— Non, non, reprit Louise avec vivacité, continue... Tu me fais trembler, vois comme je suis agitée... Mais j'aime avoir peur, cela me rappelle les histoires de bandits et de fantômes de ma vieille nourrice.

— Vous le voulez absolument, soit... dit Philippe d'Argental, dont l'accent et le geste trahissaient alors la contrainte. Mais à peine le piano eut-il fait entendre son appel, qu'il y répondit avec une ardeur inconcevable... Sa figure pâle se colora subitement, les muscles de son front se contractèrent. Tout ce que l'amour de la liberté peut inspirer d'enthousiasme, tout ce que le sentiment de la servitude peut soulever au fond de notre cœur d'indignation, de mépris et de haine, vint se refléter dans son regard, comme l'éclair se reflète dans l'Océan au milieu de la tempête.

Louise éprouvait un trouble impossible à décrire...

On ajoute, mais nous ne voulons pas le croire, que Louis-Bonaparte vivement ému par l'éloquence du citoyen M..., dit le prince Moldave, prit la croix d'honneur d'un de ses aides-de-camp et l'attacha lui-même sur la poitrine... d'un des vieux soldats de l'empire qui lui étaient présentés.

— Le *Moniteur* du 18 août contient la répartition du fond commun entre les départements.

Les Vosges sont comprises, en 1851, dans l'allocation pour 163,000 fr. C'est une augmentation de 3,000 fr., basée, d'après le *Moniteur*, sur ce que « le département est laissé au-dessous de la moyenne des prélèvements. » Il n'en restera pas moins une somme de 13,539 fr. pour notre département, qui ne sera pas couverte par les ressources ordinaires et le fonds commun.

— Nous croyons utile de rappeler que les demandes de permis de chasse doivent être présentées sur papier timbré et accompagnées de la quittance du percepteur, constatant la consignation préalable de la taxe de 25 fr. réglée par la loi. Ces quittances ne sont valables qu'autant qu'elles sont produites dans le mois de leur date, et le droit au remboursement de la taxe ne s'étend, en aucun cas, au-delà de trois mois, à dater du versement.

Les demandes en remboursement devront être adressées à la préfecture avec un certificat indiquant les motifs qui auraient empêché le demandeur de réclamer le permis avant l'expiration du terme fixé.

Départements voisins.

NANCY. — A la revue, dit le *Travailleur* un de nos concitoyens, sapeur-pompier, sortant des rangs, présente les armes au président, et lui demande l'amnistie. M. Louis Bonaparte se contente de lui répondre : Vous n'êtes pas délégué pour cela ? Non, sans doute, reprend le pompier, s'il fallait toujours être délégué pour agir, le bien arriverait tard ou jamais. — Là-dessus, et sans même achever la revue du peloton, le président tourne casaque, et passe outre.

— Nous nous empressons d'annoncer, dit le même journal, que M. Elie Baille est nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

Nous savons que M. Elie Baille avait fait quelque chose comme d'envoyer cent pots d'hortensias pour décorer la salle de bal.

Oh ! M. Jourdain, oh ! Molière !

Il nous reste maintenant à exprimer notre étonnement que M. Bour, auteur malheureux de l'arc-de-triomphe de *Bonsecours*, n'ait pas aussi le bout de ruban rouge ; ses droits sont tous aussi évidents que ceux de M. Elie Baille, et un auteur sifflé a droit à des consolations.

— Le *Patriote de la Meurthe* annonce que neuf arrestations ont eu lieu à Nancy dans la soirée de samedi.

TOUL. — Le conseil municipal, convoqué pour décider s'il se ferait représenter par une députation à Nancy, lors du passage du président, a déclaré simplement, sans prendre de délibération, que M. le maire et son adjoint se rendraient au chef-lieu.

On avait tenté d'organiser un détachement de deux cents gardes nationaux dans le même but, mais 25 hommes seulement s'étant fait inscrire, il a fallu renoncer au voyage.

Les officiers ont été également convoqués pour s'entendre sur l'envoi d'un détachement ; l'assemblée n'ayant témoigné que du mauvais vouloir, le président a levé la séance. Un seul officier, du-on, s'est prononcé favorablement.

PONT-A-MOUSSON. — La garde nationale se trouvait rangée près de l'embarcadere du chemin de fer. Le président, au sortir du wagon, passa devant les rangs des compagnies. Les cris de *vive la République!* furent poussés avec tant d'énergie que M. Louis Napoléon, sans attendre le défilé, regagna le convoi qui repartit aussitôt pour Metz.

On nous promet de curieux détails.

METZ. — On écrit de cette ville, le 25 août au *Travailleur de Nancy* :

Le prince vient de faire son entrée dans Metz aux cris mille fois répétés de *vive la République!*

Sur son passage, un individu s'étant permis de crier *vive*

Oh ! que j'ai peur... que j'ai peur!... murmurait-elle à voix basse.

Mais il ne l'entendait plus. Depuis longtemps les mains de la jeune femme, paralysées par la crainte avaient cessé de l'accompagner, que l'hymne sauvage s'échappait encore de ses lèvres frémissantes. Enfin il se tut... et le silence retomba de tout son poids sur cette scène étrange comme pour en confirmer la réalité.

Alors Louise et le père Blésius se regardèrent avec consternation. Il y avait là un mystère qui les effrayait et dont ils n'osaient se rendre compte. Philippe d'Argental essayait son front couvert de sueur ; Tibalt dans le coin du tableau, était à peine éclairé par quelques rayons de lumière, mais ses petits yeux gris scintillaient dans l'obscurité comme ceux du chat.

— Neveu, s'écria-t-il avec une feinte bonhomie, quelle superbe expression vous donnez à ce chant des brigands ! Que vous joueriez bien Charles Moor ! ah ! je ne doute pas que dans ce rôle, vous n'effaciez nos plus célèbres acteurs... Ifland lui-même.

Philippe ne répondit pas, mais il plongea sur le caustique vieillard un coup-d'œil qui semblait vouloir le poignarder.

Louise levant les yeux en ce moment, vit l'expression

l'empereur! l'artillerie de la garde nationale s'est emparée de ce sédition et l'a conduit à la police.

— Le gérant du *Courrier de la Moselle*, traduit devant le jury pour délit de presse, a été acquitté mardi dernier.

STRASBOURG. — Nous apprenons que le citoyen Péchoin, qui avait été arrêté brutalement dans la journée de jeudi pour avoir crié *vive la République démocratique!* *vive le suffrage universel!* a été mis en liberté, après avoir passé vingt-quatre heures au violon.

— M. Gérard, président du tribunal civil de Strasbourg, a été nommé officier de la Légion-d'Honneur, ainsi que MM. Sédillot et Fée, l'un chirurgien principal, l'autre pharmacien principal de l'hôpital militaire.

— Quelque émotion, dit le *Courrier du Bas Rhin*, s'est manifestée hier parmi les membres de la magistrature à la suite de l'acquiescement par le jury d'un individu convaincu d'avoir proféré dans un lieu public des paroles injurieuses contre le président. Nous croyons qu'il ne faut pas chercher ailleurs les motifs de ce verdict que dans un sentiment sérieux de l'égalité devant la loi, auquel répondent si mal la partialité des instructions ministérielles et l'imponibilité dont jouissent tous ceux qui outragent journellement la République par leurs discours et par leurs écrits.

— Le 5 septembre prochain aura lieu sur le chemin de fer de Paris à Strasbourg l'ouverture de la section de Châlons à Vitry-le-Français, d'un parcours de 52 kilomètres. La compagnie accélère en ce moment les travaux sur la section de Vitry à Bar-le-Duc, qu'elle espère pouvoir livrer à la circulation au commencement du printemps de l'année 1851.

COLMAR. — M. Belin, capitaine des pompiers, a reçu la décoration de la Légion-d'Honneur, à l'occasion du séjour de M. L. Bonaparte.

A propos de cette décoration le *Republicain du Rhin* contient ce qui suit :

On nous demande pourquoi le citoyen Belin a été décoré par le président ? — Nous serions bien en peine de répondre. Les pompiers disent que leur capitaine a été décoré comme avocat ; les avocats au contraire, prétendent qu'on a voulu récompenser le pompier. — Attendons que le *Moniteur* ait parlé.

— A Colmar, en même temps qu'on décorait M. Belin pour le récompenser de son antipathie contre la République, on saisissait le *Republicain du Rhin*, qui se permet de l'aimer et de la défendre avec énergie. C'est un nouveau système de compensation.

MULHOUSE. — Les esprits ont été momentanément détournés des affaires par la visite que nous a faite le président de la République, et le temps d'arrêt qui s'en est suivi dans les transactions, a laissé les cours un peu moins fermes ; quelques vendeurs ont même cédé tissus et filés au-dessous de la cote de notre prix courant. Mais déjà on s'aperçoit de la reprise, ce qui nous fait maintenir les anciens prix.

La salle de la bourse, transformée en salle d'exposition de machines, n'a réuni mercredi dernier que fort peu de monde, et les courtiers n'ont affiché aucune cote.

Le calme qui avait régné quelque temps à Liverpool et au Havre, dans les affaires cotonnières, a produit une légère baisse, de 3/16 à 1/4 d. sur le premier marché, et de 3 à 4 c. sur le second. Mais la vente des tissus continuant active à Manchester, et plus encore celle des filés, qui n'ont cessé d'augmenter de prix, une reprise s'est manifestée dès le 21 courant à Liverpool, où 10,000 B. se sont traitées avec un marché plus ferme et 5/16 d. de hausse.

(*Industriel alsacien.*)

— M. Emile Kœchlin, maire de Mulhouse, a reçu des mains de M. Louis Bonaparte la croix de la Légion-d'Honneur.

THANN. — M. Müller-Koch, maire de Thann, l'un des fervents du grand parti de l'ordre, a été décoré de la croix de la Légion-d'Honneur, lors du séjour à Colmar du président de la République.

BELFORT. — M. Keller maire de Belfort, a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur, à l'occasion du passage du président de la République.

Intérieur.

MORT DE LOUIS-PHILIPPE. — L'ex-roi des Français

haineuse et féroce de ce regard... elle en frémit et comme le vicomte se penchait vers elle pour lui adresser quelques paroles, la pauvre jeune femme fut saisie d'un de ces mouvements répulsifs qu'inspire la crainte, et qu'on ne saurait ni prévenir, ni maîtriser.

Philippe sourit avec amertume : Louise ! lui dit-il.

Elle ne l'entendit pas.

— Louise, reprit-il d'une voix plus forte.

Même silence.

Les traits du jeune homme se décomposèrent, il allait s'élaner sur Tibalt et tirer vengeance de ses perfides insinuations, lorsque Louise revenant à elle s'écria : Oh ! quelle affreuse pensée ! non ! non !... ce n'est pas possible !

Puis par un mouvement subit elle se jeta dans les bras du vicomte et lui dit avec l'accent de la terreur :

— N'est-ce pas, mon Philippe, que tu n'as rien de Charles Moor ?

Il nous serait difficile de peindre le saisissement, la stupeur de notre héros à cette question. Cependant il ne perdit pas toute présence d'esprit.

— Ma bonne Louise, reviens à toi, au nom du ciel ! Ne suis-je pas ton ami, moi qui donnerais tout mon

a rendu le dernier soupir, le 26 août, à 8 heures 1/2 du matin, à Claremont.

Louis-Philippe avait été averti, dès la veille, de sa fin prochaine, et il avait reçu cette nouvelle avec calme. Après un court entretien avec la comtesse de Claremont, il a dicté quelques lignes devant servir de conclusion à ses mémoires. Vers 7 heures du soir la fièvre s'empara de lui et continua avec une grande violence, mais sans troubler la présence d'esprit du malade qui expira en présence de tous ses enfants, à l'exception du duc de Montpensier, de sa femme, du comte de Paris, du duc de Chartres, de la duchesse d'Orléans et de la duchesse de Saxe-Cobourg.

Louis-Philippe avait 78 ans ; son grand âge, le coup terrible qui l'avait frappé et la maladie qui achevait d'ébranler sa constitution devaient faire prévoir sa fin prochaine. Il ne paraît pas cependant que le parti orléaniste y fut préparé.

VOYAGE DU PRÉSIDENT. — Le voyage du président est terminé. Nous l'avons suivi l'autre jour jusqu'à Lunéville, toutes les populations qu'il a visitées depuis l'ont accueilli avec le même enthousiasme républicain. A Metz, le mécontentement du prince s'est révélé un peu cavalièrement. Voici comment le *Travailleur de Nancy* raconte ce curieux épisode :

« Les officiers, en recevant congé de M. le président, entendent derrière eux le cri de *vive Napoléon!* Aussitôt ils font entendre celui de *vive la République!*

« Arrêtez, messieurs, s'écrie aussitôt M. Bonaparte, j'ai un mot à vous dire : si le cri de *vive la République* est une ovation, je n'en ai pas besoin ; si c'est une leçon, je n'en reçois de personne ; si c'est une exhortation... » M. le président est ici interrompu par une seconde acclamation aussi retentissante que la première, et l'on se retire.

« Le prince devait visiter les monuments publics ; il devait honorer le spectacle de sa présence ; il devait mettre le feu à la première pièce d'un feu d'artifice, préparé par le génie dans la vaste cour de son quartier ; mais sur tous les points le désappointement des curieux a été complet : pas de prince. »

Extérieur.

ALLEMAGNE. — Toutes les lettres de Vienne s'accordent à dire qu'on se préoccupe vivement dans la capitale de l'Autriche du traité, ou pour mieux dire, de l'alliance commerciale qui, suivant les uns serait conclue, ou, suivant d'autres, ne serait qu'en voie de conclusion entre l'Angleterre et la Sardaigne. Le résultat de cette convention serait de ruiner d'un même coup toutes les villes commerciales du centre de l'Italie au profit de Gènes. L'Angleterre, comme nous l'avons déjà dit, accorderait par le traité de grands avantages commerciaux à la Sardaigne, qui chercherait à s'associer une partie des autres états italiens, favoriserait de son côté l'importation des produits anglais, érigerait Gènes en port franc et achèverait, avec le concours de l'Angleterre, les lignes de chemin de fer vers et par la Suisse. Ce projet, s'il venait à se réaliser, joint aux antipathies que le régime autrichien inspire dans toute la Haute-Italie, rendrait vains les efforts du cabinet de Vienne en vue de la formation d'une union douanière qui embrassât toute la péninsule, et il porterait un coup funeste à Trieste, en ôtant considérablement de leur importance aux voies ferrées que l'Autriche établit à grands frais pour faire prendre au commerce du nord vers le sud la direction du Tyrol et de Trieste par le Scemmering.

— On écrit de Vienne, 20 août, à la *Réforme allemande* que le retour de l'empereur de son voyage dans la Haute-Autriche aura lieu le 28 août, parce que l'on attend à Vienne le comte de Nesselrode, qui doit y avoir des conférences avec le prince Schwarzenberg, en présence de l'empereur. C'est pourquoi aussi le président du conseil a renoncé à s'absenter de Vienne en congé, comme il en avait l'intention.

Nous avons annoncé que l'envoyé autrichien Baron Koller, avait signé le 25 à Londres, le protocole du 4 août, relatif au Schleswig-Holstein. Une correspondance de Berlin nous apprend aujourd'hui que ce même jour, 25, est arrivé dans cette ville une nouvelle incitation de signer également le protocole, adressée par le gouvernement anglais au cabinet prussien. Ce dernier, probablement, persistera dans son refus.

Il est positif aussi que le gouvernement britannique a

sang pour l'épargner une larme !

Et se retournant avec colère du côté de Tibalt et du père Blésius : Je vous le disais bien, s'écria-t-il, quand le temps est sombre, il ne faut pas chanter ces choses-là... Mais vous l'avez voulu !...

Alors il ramena vers Louise ses regards attendris et lui prodigua les douces paroles qui sont au cœur de la femme comme les premiers rayons du jour après une nuit d'orage... La pauvre enfant se calma peu à peu et finit par sourire de sa frayeur.

— C'est drôle, pensait le père Blésius en se retirant, quel terrible effet produit la musique ! Schiller est un grand poète.

Tibalt, lui, se leva le sourire sur ses lèvres... Bonsoir neveu, dit-il en ouvrant la porte... Vous avez été réellement beau aujourd'hui !... C'est dommage que vous ne soyez pas acteur... vous seriez sublime dans Charles Moor.

— Et toi, misérable, lui répondit Philippe à l'oreille, tu serais sublime dans le rôle de son frère.

ÉMILE-ERCKMANN CHATRIAN.

(La suite au prochain numéro.)

adressé une note à la Prusse, pour l'engager à intervenir dans les duchés, en vertu du traité de paix qu'elle a conclu avec le Danemarck, pour décider la lieutenante générale à se soumettre. A cela aussi, la Prusse a répondu par un refus en s'appuyant sur le traité de paix lui-même, qui porte que les événements devront suivre leur libre cours dans le Schleswig-Holstein, en dehors de l'intervention prussienne.

ITALIE. Lucques. — Les autorités autrichiennes ayant invité la municipalité à la fête célébrée en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de l'Empereur, la municipalité a refusé d'y assister. Les Toscans se réveillent donc ?

Turin. — L'anniversaire de la capitulation de Venise a été célébré par une messe funèbre. La *Concordia* a paru en cadrée de noir; son premier article, consacré à la mémoire des héroïques vénitiens, retrace à larges traits les derniers moments de la reine de l'Adriatique et se termine par une imprécation contre les étrangers, empreinte d'un patriotisme tellement exclusif que le souvenir de la chute de Venise délaissée par tous et de Rome accablée par tous peut se justifier aux yeux de la démocratie européenne.

« Debors l'étranger ! s'écrie la *Concordia*. » C'est bien. Mais l'Italie doit avoir vu que, seule, elle ne peut chasser l'étranger, pas plus que la France ne peut, isolée, renverser l'édifice féodal. L'union des peuples est nécessaire pour renverser les dynasties, les aristocraties, les théocraties, les oppresseurs de toute espèce et de tous pays. Entre démocrates, peut-il y avoir des étrangers ? La *Concordia* sait bien que non, elle qui prend si chaleureusement aujourd'hui la défense de Félix Pyat, le condamné du 15 juin.

VARIÉTÉS.

De la Décadence de l'Angleterre,

PAR LEDRU-ROLLIN.

Les pensées de l'exil sont respectables et sacrées, me disait un Anglais, à moi exilé aussi chez les Anglais, deux ans avant que la sainte et malheureuse République vint au monde. Comme au grand citoyen que nous avons rejeté, — nous avons tant de grands citoyens ! — il m'était alors arrivé d'examiner et de juger, selon mes afflictions, l'origine et la fin des institutions britanniques : et celui-ci qui, parmi nos hôtes, se fût avisé d'appeler inconvenant le droit libre que je m'attribuais dans cette critique involontairement passionnée, eût, à coup sûr, rencontré le blâme autour de lui.

Nos voisins, — c'est une justice à leur rendre, — entendent autrement que nous l'hospitalité politique. Ils y mettent une telle grandeur que l'on pourrait, ayant l'humeur chagrine, l'imputer quasi à dédain. Conformez-vous à leurs lois, c'est tout ce qu'ils vous demandent ; vous n'aurez, hors cela, ni votre nom à dire, ni précaution à prendre, ni mesure à garder : la fière nation se laissera discuter comme ferait Dieu. Orgueil sublime ou risible ; mais qu'on ne nous reprochera jamais, si ces temps mauvais durent, impitoyables au malheur, usuriers de l'asile, marchandeurs du bienfait que nous sommes !

Oui, elles sont sacrées les pensées de l'exil. Séparé de sa patrie comme un membre qui saigne, arraché à tout ce qu'il aimait, doutant des autres par l'absence et de lui par la douleur, assistant, vivant posthume, à ce que les vers, nos semblables, font de nous par delà le tombeau, l'exilé, quand il peut songer, quand son mal n'est pas son maître, sent se produire en lui des aspirations, des élévations, des agrandissements déchirants et magnifiques. A la hauteur, au lointain de ses vœux, il semblerait qu'entre l'avenir et son âme existe une communion directe, et ce n'est pas seulement à cause de son infortune qu'il faut alors respecter sa parole, c'est parce que Dieu si vous voulez, l'a consolé un moment de sa misère et de nos rages en dévoilant devant sa faiblesse un peu de ce qu'il nous cache, à nous moins malheureux que lui.

Aussi est-ce avec une reconnaissance profonde que j'ai accepté d'annoncer, trop insuffisamment sans doute, aux lecteurs de ce journal la prophétie terrible du plus illustre de nos proscrits : La *décadence de l'Angleterre* ! Il lui a fallu plus que du courage pour écrire le premier ce mot *sinistre*, comme il le dit lui-même ; il lui a fallu se croire et se savoir le divin instrument d'une fatale et souveraine mission. L'apôtre de la démocratie en France est resté l'apôtre de la démocratie en Angleterre.

Honneur aux hommes qui marchent de ce pas de bronze dans le devoir qu'ils se sont fait, et qui retirés, ainsi que le nouveau publiciste, dans les profondeurs de leurs consciences, ne s'inquiètent pas même des lieux où ils écrivent, et voient en tous ceux qui souffrent des frères. Qu'importe que ceux qui font souffrir les traitent de *bandits misérables, de forçats évadés, d'immondices des égouts* ? Les uns ont leur langue universelle aussi bien que les autres : ainsi que la misère, hélas ! la calomnie est cosmopolite.

La *décadence de l'Angleterre* ! Monstrueux paradoxe, diront les adorateurs du fait ; égarement du patriotisme tout au moins, murmureront les touristes et les royalistes constitutionnels. La *décadence de la Grande-Bretagne*, juste ciel ! de la Grande-Bretagne qui commande à cent cinquante millions de sujets et se fait douze mil-

liards de rente ! De la Grande-Bretagne, qui a trente mille navires, une capitale de deux millions d'âmes, de l'or monnayé plus que n'en eût jamais l'Espagne, des évêques plus riches que le pape, des marchands plus riches que des rois ?

Sans doute !... Mais l'homme d'Etat proscrit n'est point de notre myope espèce. Il a regardé derrière l'éclat du grillage, sous la broderie du manteau ; et sur cent cinquante millions de sujets, il en a trouvé cent trente qui, aujourd'hui, mordent la cravache du maître, et demain peut-être rugiront jusqu'à le mettre en pièces ! Il a compté vingt-deux milliards de dettes à côté des douze milliards de rentes, qui déjà ne paient plus ce qu'elles coûtent ! Il a vu les trente mille navires montés par trente mille équipages mécontents : car la mer ni la terre ne nourrissent plus leurs hommes en ce pays.

Dans les deux millions d'âmes dont s'enorgueillit Londres, il a vu la faim et les tentations qu'elle donne en dégrader, en hébété, en damner six cent mille ; et l'or que brassent les publicains a sonné faux à ses oreilles, car cet or est de l'or d'emprunt, chaque jour passant dans un perpétuel va-et-vient de la banque d'Angleterre au trésor d'Angleterre, et du trésor d'Angleterre à la banque.

Le père du suffrage universel n'est point de ceux qui se laissent prendre aux renommées fabriquées sur place ; et si effrontés qu'ils soient, les mensonges de la politique n'ont pas de proportions que son esprit ne mesure. Il a dit hardiment à la richesse anglaise : Tu es un fantôme ; tu n'existe pas ! Demain, quelque grand cri montera du sol où les six aristocraties des familles conquérantes font grouiller cet immense peuple de pauvres comme les vers au ventre mort d'un bœuf égorgé par les loups. Entre les nations, la Grande-Bretagne a une situation unique et formidable en effet ; et c'est de cela qu'il faut qu'elle meure : elle est la plus misérable, tout en étant la plus riche !

Là est le secret, là est le mot de cette décadence imminente, incessante, infinie ; la *misère* ! Cinq ou six cents lignées de nobles ont si bien tout possédé, tout affirmé, tout engagé ; cinq ou six cents capitalistes ont si bien tout exploité, tout sucé, tout tordu, que la vie entière d'un monde entier leur est venue dans les veines, et n'a plus laissé, où elle disparaissait pour constituer cette grande apoplexie, qu'un semblant de corps restés debout par la cohésion du nombre, parenchymes décharnés à travers lesquels le jour passerait, si ce n'était la crasse et les haillons qui les couvrent. Et l'œuvre lente des siècles, dernièrement précipitée par un prétendu grand homme, à été si terrible, si complète, qu'aujourd'hui, quand on voudrait, par la transfusion révolutionnaire, faire retourner le sang du trop plein au trop vide, les canaux desséchés, oblitérés, atrophies, ne pourraient plus peut-être recevoir ce qui leur reviendrait.

Ledru-Rollin fait vraiment de tout ceci une description navrante, aux conséquences infaillibles et fatales comme les arrêts que rendrait Satan, si Satan était dieu. Ceux qui ont pris à forfait la tâche sans nom de rendre cet homme méprisable sous leur bave, n'oseront pas même dire cette fois qu'il a menti ; mais ils diront quelque chose de pire ; ils diront qu'il a exagéré !

Mais non, malheureusement pour la solidarité qui dort ici-bas cachée entre les races humaines, l'exagération n'existe nulle part dans ce récit funeste ! Ce sont les Anglais eux-mêmes qui ont tout fourni ; l'acte d'accusation s'est dressé des aveux même du coupable. Un drapeau lugubre, de couleur d'hôpital et de tombe, comme il en flotte sur les villes en temps de peste, étendait ses plis vastes entre le ciel et la terre britannique, et là-dessous les hommes frémissaient et se regardaient l'un l'autre, ainsi que feraient les complices d'un crime monstrueux. Ce drapeau portait écrits ces mots livides comme la gangrène : *Enquête du paupérisme*. Ledru-Rollin en a tiré à lui un coin et nous l'a simplement fait voir ! C'est tout.

Or, jamais rien d'aussi épouvantable n'était venu, depuis qu'il y a une civilisation, faire peur aux heureux de leur bonheur. Tout un peuple rongé, figurez-vous, de la moëlle à la chair ! la peau même n'y est plus, c'est de la cire et du plâtre ; les yeux sont en verre, les cheveux sont faux ! La République française avait donc des idées bien vengeresses à ceux dont tu sortais, jeune homme sans amour, adolescent décrépît qui t'es appelé Pitt, puisque tu as osé, pour l'éloigner d'elle, condamner ton pays à de telles façons de mourir ? Au nom des éternelles lois de la nature, que ta mémoire soit maudite fils de Chatam, et trois fois maudite !

Mais, hélas ! l'Angleterre est-elle donc la seule nation qui, aujourd'hui, doit craindre de mourir de cette mort ? L'exil a ses désastres plus grands que ses douleurs, peut-être, ce sont les illusions qu'il enfante, rêveries cruelles et délicieuses ; c'est le mirage incessant, adoré, menteur de la patrie ! Dans ce livre formidable, écrit comme les statues se coulent, et qui restera, quoique fasse l'ingratitude immense de la presse française : de cet anathème intrépide au mauvais génie d'un grand peuple, Ledru-Rollin conclut pour nous, sa France bien-aimée, à des destinées magnifiques.

En annonçant la *décadence de l'Angleterre*, il nie la

notre, le patriote ! Que ne peut-il dire vrai ! Ce n'est pas nous, certes, qui blâmerons jamais le fils banni de ne voir point de tache au sein de sa mère, de ne savoir point que par l'égoût splendide de la Bourse, sa mère, qui est notre mère à tous, ô mon Dieu ! laisse fuir aujourd'hui encore le lait de ses mamelles et le sang de nos veines ! Vous avez permis en 1848 de rouvrir ce tripot, imprudent dictateur, parce que l'inventeur des *quarante-cinq centimes*, votre collègue, avait été courtier. Eh bien ! sur l'autel un moment désert, Mercure restauré a violé la République ; et de cette conjonction criminelle à éteindre tous les soleils, le paupérisme de France est né. Est-ce que vous ne l'aviez pas vu ?

Il est de même taille quasi et de même race que l'autre ; il a les mêmes goûts sinistres, les mêmes appétits funèbres. Sa voie est de pourrir aussi, et son but d'absorber. Seulement, il pourra être plus facilement détourné et vaincu, parce qu'il a moins d'âge et qu'il est moins formé. Mais c'est tout. Aux législateurs de réfléchir, si tant est qu'on puisse réfléchir quand on est législateur !

AUGUSTE LUCHET.

BOURSE DU 27 AOÛT 1850.

3 p. 0/0 comptant... 58 55
5 p. 0/0 comptant... 97 10

Le Rédacteur-Gérant, SELME DAVENAY.

ANNONCES.

POUR 10 FRANCS

ON PEUT ALLER

EN CALIFORNIE.

La société la *Californie* voulant seconder de tout ses moyens l'élan qui pousse à l'émigration, a décidé qu'elle ferait partir cent travailleurs sans exiger d'eux aucun paiement, sous quelque prétexte et pour quelque cause que ce soit ; à cet effet, elle a divisé 20,000 actions de dix francs en cent séries de 200 actions ; les souscripteurs d'une série auront le droit de choisir entr'eux celui qui pourra partir gratuitement ou de désigner une personne qui jouira de cette faveur.

Cette combinaison permettra aux conseils municipaux, au clergé, aux bureaux de bienfaisance et aux personnes aisées, tout en faisant une bonne affaire, un placement certain et avantageux, et pour une somme minime, de donner les moyens de faire fortune aux hommes d'intelligence et de moralité qui ne peuvent par eux-mêmes profiter des avantages offerts par la compagnie.

D'après des calculs établis sur des chiffres incontestables, les actions donneront annuellement quatorze capitaux pour un, qui, multipliés par la durée de la société, assurent une somme de 1,260 fr. aux actions de dix francs, soit 140 fr. par an, et à celles de 100 fr. douze mille six cents francs.

L'émission de ces actions sera close le 31 août, le premier départ des travailleurs devant s'effectuer sur un des navires de la compagnie du 1^{er} au 15 septembre prochain.

Envoyer un mandat sur la poste ou sur une maison de Paris, à l'ordre de MM. Vigourel et compagnie, banquiers, gérants de la Compagnie, rue Neuve Saint-Augustin, n° 20.

A CÉDER.

Un fonds de commerce de mercerie très-bien achalandé dans un quartier très-populeux, rue du Grand-Rualménil, à Epinal, en face la grande fontaine.

On consentirait un long bail et à des conditions avantageuses.

S'adresser franco à M^{me} veuve Leclerc Maudru.

MALADIES DES YEUX.

Il n'est pas de remède plus efficace pour les prévenir et les combattre que la pommade de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expérience. La vente en est régulièrement autorisée ; tout contre-facteur sera poursuivi.

A Epinal, chez SAGAIER jeune ;
A Remiremont, Hospice civil ;
Dépôts : A Saint-Dié, M. RAOUL, pharmacien ;
A Rambervillers, M. THOUVENIN ;
Saint-Avold, M. VENSBACK, pharmacien.

PURGATIF BARÉ. S. gros comme une lentille, 1 fr. faubourg Saint-Denis, 9, et les pharm. — Injection SAFROY, la seule approuvée, 5 fr. Rob, 5 fr.